

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE « AUTISMES »

2018-2020

UNIVERSITES : BORDEAUX, MONTPELLIER, TOULOUSE III

En partenariat avec les
Centres Ressources Autisme des régions
Nouvelle Aquitaine et Occitanie

Responsables pédagogiques : Professeurs BAGHDADLI, BOUVARD, RAYNAUD
Responsables associés : Dr AMESTOY, Dr MAFFRE, E PERNON

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

OBJECTIFS :

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) sont des troubles du neurodéveloppement qui concernent 1 enfant sur 100. L'évolution de l'état des connaissances a considérablement modifié leur abord clinique et leurs modalités d'accompagnement. Le programme d'enseignement de ce DIU s'appuie sur une approche pluridisciplinaire et multidimensionnelle, avec les objectifs suivants :

- Acquérir les connaissances générales sur les TSA, dans une approche vie entière en référence aux recommandations et aux données les plus récentes de la littérature internationale
- Connaître les principaux outils du dépistage, et du diagnostic fonctionnel ainsi que les approches de prise en charge et d'accompagnement
- Connaître les éléments de parcours des usagers avec TSA et les dispositifs et structures impliqués dans ce parcours.
- Permettre aux acteurs des différents champs (sanitaires, médicosocial, social et associatifs) et aux différents métiers et aux différents services de se rencontrer et de partager leurs expériences professionnelles

DUREE : 2 années universitaires de 3 modules de 2 jours par an (2 jours à Bordeaux, 2 jours à Montpellier, 2 jours à Toulouse) ; 3 séminaires/conférences par an (au moment des modules) ; 1 examen écrit de 1h en fin de deuxième année (en juin).

PEUVENT S'INSCRIRE :

En Formation initiale : Etudiants en DES (psychiatrie, pédiatrie, médecine générale...) et en option pédopsychiatrie ; étudiants inscrits en master 2 en cours d'études (après examen du dossier par la commission pédagogique), étudiants étrangers titulaires d'un diplôme équivalent (après examen du dossier par la commission pédagogique) ;

En Formation continue : Médecins psychiatres, pédopsychiatres, pédiatres, généralistes, de Santé Scolaire ou de P.M.I., etc... inscrits au Conseil de l'Ordre, psychologues titulaires d'un DESS, d'un Master professionnel ou de Recherche, autres professionnels tels que infirmiers, puéricultrices, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, chefs de services, titulaires d'un diplôme du deuxième cycle (ou d'un niveau équivalent après examen de dossier par la commission pédagogique), responsables d'associations qui interviennent dans le champ de l'autisme (après examen du dossier par la commission pédagogique).

VALIDATION :

- Contrôle continu (assiduité, participation aux échanges, présentation d'expériences) 50 %
- Contrôle terminal (examen d'1 heure avec 5 à 10 QCM ou QROC) : 50 %

COMMISSION PEDAGOGIQUE :

L'inscription des candidats est soumise à l'autorisation de la Commission Pédagogique du D.I.U.

Coût par année : 300 € formation initiale des internes ; 1400 € en formation continue et formation individuelle continue. Une réduction de 30 % peut être appliquée pour les inscriptions en formation individuelles continues (salariés sans prise en charge par l'employeur/organismes ayant une mission de service public/associations d'utilité publique/travailleurs indépendants justifiant d'une prise en charge par le FIFPL).

Prévoir également des frais d'inscription auprès de la faculté (environ 185 €/an à titre indicatif).

INSCRIPTIONS :

- **MONTPELLIER** : Monique LESIEUR monique.lesieur@umontpellier.fr - Tel: 04.67.02.88.10 Fax: 04.99.58.16.50
cent-ress-autisme@chu-montpellier.fr - Tel: 04.67.33.99.68 Fax: 04.67.33.08.32
- **TOULOUSE** : Marion GALINDO – raynaudjp.sec@chu-toulouse.fr - Tel: 05.61.77.60.55 Fax : 05.61.77.60.57
- **BORDEAUX** : Danièle LACHISE – dlachise@ch-perrens.fr - Tel : 05.56.56.31.89. - Fax : 05.56.56.67.10